

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DE LA SEANCE DU CONSEIL GENERAL
DU 18 MAI 2015

- n° 166 de M. Laurent Dietrich (DC/VL) et de 13 cosignataires demandant au Conseil communal un état des lieux et une vision future du développement durable et de ses actions

M. Laurent Dietrich (DC/VL) résume le postulat suivant:

"Il y a plusieurs années, la Ville de Fribourg entamait sa démarche de développement durable via l'Agenda 21 et ceci de manière participative avec la population. L'idée était excellente et près d'une vingtaine de mesures concrètes avaient été posées.

Depuis, nous n'en avons entendu parler que de manière ponctuelle, au fil des objets traités et des messages d'investissement.

Ce postulat demande au Conseil communal:

- *d'établir un rapport sur les actions qui étaient prévues, celles qui ont été réalisées et celles qui sont encore ouvertes ou abandonnées;*
- *d'établir et de communiquer sa vision future de son engagement dans les trois dimensions (environnement, social et économique) du développement durable;*
- *de présenter les mesures concernant la sensibilisation et l'incitation de ses parties prenantes à entamer ou développer leur propre démarche, au même titre que le font d'autres villes de taille comparable (par exemple Yverdon-les-Bains)."*